

Amundi TecDAX UCITS ETF - Dist

ACTION ■

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **25,55 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Actif géré : **89,62 (millions EUR)**
Code ISIN : **DE000ETF9082**
Code Bloomberg : **E908 GY**
Type de Réplication : **Physique**
Indice de référence :
100% GERMANY TECDAX (TR)
Date du dernier coupon : **26/09/2023**
Derniers Coupons : **0,4200 (EUR)**
Date de la première VL : **27/10/2016**
VL de lancement : **14,31 (EUR)**

Objectif d'investissement

Le Lyxor 1 TecDAX UCITS ETF (I) est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence Deutsche Borse TecDAX Total Return Selection Index.

Les ETF Amundi sont des fonds d'investissement cotés en bourse qui procurent une exposition fidèle et bon marché à un indice de référence.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	14,71%	18,45%	19,95%
Volatilité de l'indice	14,71%	18,46%	19,97%
Tracking Error ex-post	0,05%	0,06%	0,08%
Ratio de sharpe	-0,02	-0,09	0,45

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
29/12/2023	28/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	29/03/2019	-	-
Portefeuille	3,40%	1,90%	3,40%	3,36%	0,14%	26,08%	-
Indice	3,50%	1,92%	3,50%	3,88%	1,75%	29,30%	-
Ecart	-0,10%	-0,02%	-0,10%	-0,52%	-1,60%	-3,21%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	13,61%	-25,90%	21,41%	6,03%	22,50%	-3,61%	39,02%	-	-	-
Indice	14,25%	-25,48%	22,02%	6,56%	23,05%	-3,12%	39,59%	-	-	-
Ecart	-0,64%	-0,42%	-0,61%	-0,53%	-0,55%	-0,50%	-0,57%	-	-	-

Les performances des ETF de distribution sont calculées en réinvestissant les dividendes dans la performance de l'ETF

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garanties des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

ACTION

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

Calculé par Deutsche Börse AG, l'indice TecDax® Total Return comprend les 30 plus grandes sociétés du secteur technologique qui se classent directement en dessous des actions composant l'indice DAX® en termes de volume du carnet d'ordres et de capitalisation boursière. Le contrôle et le rééquilibrage de la composition de l'indice ont lieu sur une base semestrielle, généralement en mars et septembre. L'indice TecDax® Total Return a été calculé pour la première fois le 24 mars 2003, sur une base de 1 000 points au 30 décembre 1997.

Caractéristiques (Source : Amundi)

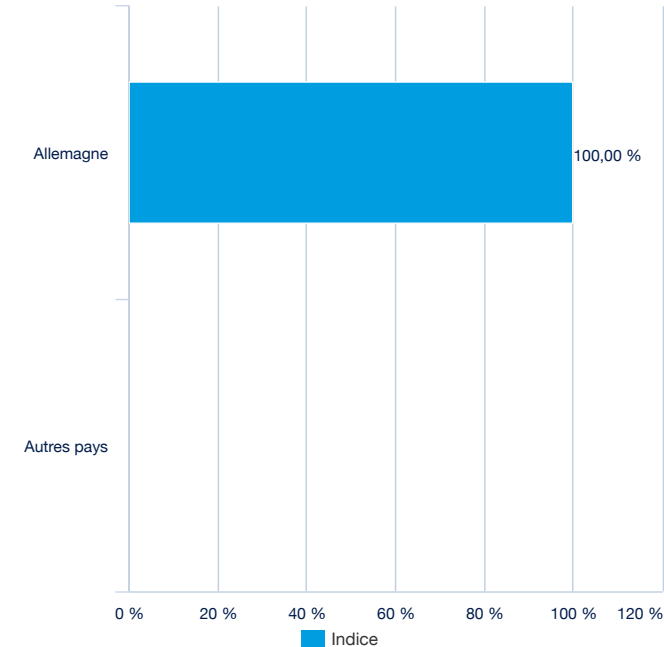
Classe d'actif : **Action**
Exposition : **Allemagne**

Nombre de valeurs : **30**

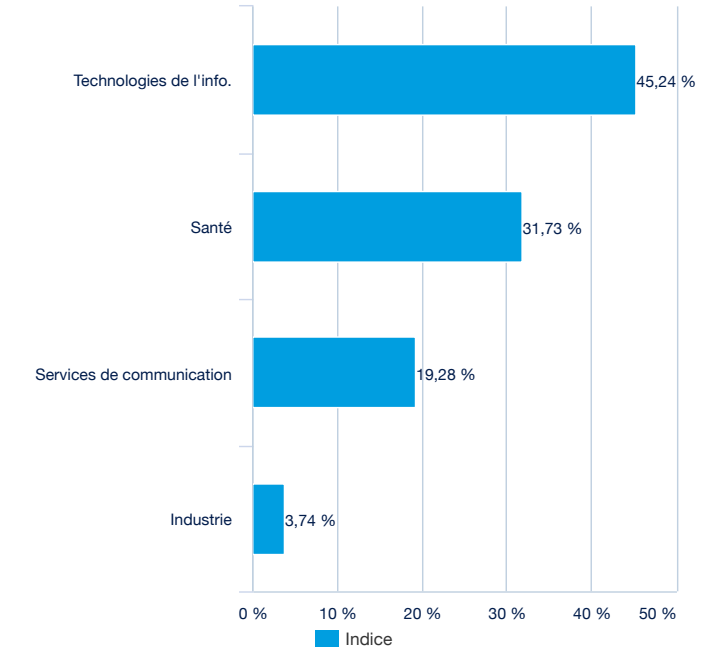
Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
SAP SE / XETRA	15,54%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	15,40%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	13,70%
SIEMENS HEALTHINEERS AG	11,30%
SARTORIUS-DE-PFD	6,62%
QIAGEN N.V. NYSE	6,35%
NEMETSCHEK AG	3,80%
CARL ZEISS MEDITEC	3,15%
BECHTLE AG	2,85%
FREENET AG	2,23%
Total	80,93%

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Secteurs de l'indice (source : Amundi)





ACTION ■

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Allemand
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	BNP Paribas S.A. Niederlassung Deutschland
Dépositaire	BNP Paribas S.A. Niederlassung Deutschland
Commissaire aux comptes	ERNST & YOUNG GMBH WIRTSCHAFTSPRÜFUNGSGESELLSCHAFT
Date de création de la classe	27/10/2016
Date de la première VL	27/10/2016
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	-
Affectation des sommes distribuables	Distribution
Code ISIN	DE000ETF9082
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais courants	0,40% (prélevés) - 26/09/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Clôture fiscale	Juin
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Deutsche Börse	9:00 - 17:30	EUR	E908	E908 GY	E908EUIV	E908.DE	E908EUIV
Six Swiss Exchange	9:00 - 17:30	CHF	E908	CB1TX SW	CB1TXCIV	CB1TX.S	CB1TXCIV

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
UNITED KINGDOM (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
UNITED KINGDOM (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
 90 bd Pasteur
 CS 21564
 75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info@amundiETF.com

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

ACTION ■

Fournisseurs d'indices

TecDAX® est une marque déposée de Qontigo Index GmbH, une filiale de Deutsche Börse AG. Qontigo Index GmbH (le « Concédant de la Licence ») n'est ni le garant, ni le promoteur, ni le distributeur de cet instrument financier et il ne lui dispense aucun soutien sous quelque autre forme que ce soit. Le Concédant de la Licence ne donne aucune garantie et s'abstient de toute déclaration, expresse ou tacite, ni à propos des résultats de l'utilisation de l'Indice et/ou de la Marque de l'Indice, ni à propos de la valeur de l'Indice à un moment donné ou à une date donnée, non plus qu'à un quelconque autre sujet. L'Indice est calculé et publié par le Concédant de la Licence. Néanmoins, dans la mesure où cela est admis par la législation, le Concédant de la Licence ne pourra être tenu pour responsable envers les tiers d'éventuelles erreurs affectant l'Indice. Au surplus, le Concédant de la Licence n'est soumis à aucune obligation envers les tiers, y compris les investisseurs, de signaler les erreurs susceptibles d'affecter l'Indice.

Ni la publication de l'Indice par le Concédant de la Licence, ni l'octroi d'une licence portant sur l'Indice et la Marque de l'Indice en vue de son utilisation en relation avec les instruments financiers ou autres titres ou produits financiers dérivés de l'Indice n'a valeur de recommandation d'un investissement par le Concédant de la Licence et ils n'impliquent en aucune manière une garantie ou un avis du Concédant de la Licence quant à l'opportunité d'un investissement dans ce produit.

En sa qualité de propriétaire exclusif de tous les droits sur l'Indice et la Marque de l'Indice, le Concédant de la Licence s'est borné à concéder à l'émetteur de l'instrument financier un droit d'utilisation de l'Indice et de la Marque de l'Indice ainsi que de toute référence à l'Indice et à la Marque de l'Indice à propos de cet instrument financier.

Avertissement

Le fonds présente un risque de perte en capital non mesurable. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Pour plus de détails concernant les risques et avant tout investissement, consultez le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICI ») et le prospectus de ce fonds, disponibles en français sur simple demande ou sur le site amundiETF.fr. Les informations contenues dans ce document sont issues de sources considérées comme fiables. Amundi ne peut cependant en garantir l'exactitude et se réserve la possibilité de modifier à tout moment les analyses présentées ci-avant. Ce document non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente portant sur le fonds mentionné, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. La politique de transparence et des informations sur la composition des actifs des fonds sont disponibles sur amundiETF.com. La valeur liquidative indicative est publiée par les bourses. Les parts des Fonds acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues au Fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des parts et reçoivent moins que la valeur liquidative actuelle à la revente. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire. Liste complète des brokers et market makers disponible sur : amundiETF.com. Des frais d'intermédiaires financiers s'appliquent. Amundi Suisse SA est autorisée en Suisse en tant que distributeur de placements collectifs de capitaux. Amundi Suisse SA distribue en Suisse et à partir de la Suisse des placements collectifs de capitaux gérés par Amundi S.A. et /ou Amundi Luxembourg. A ce titre, Amundi Suisse SA informe les investisseurs qu'elle perçoit d'Amundi S.A. et/ou d'Amundi Luxembourg, une rémunération au sens de l'article 34 al. 2bis de l'Ordonnance sur les placements collectifs de capitaux. Cette rémunération peut représenter une partie des commissions de gestion prévues dans le prospectus. Toute information complémentaire sur l'existence, la nature et le mode de calcul de la rémunération perçue par Amundi Suisse SA dans le cadre de son activité de distribution en Suisse ou à partir de la Suisse, peut être fournie sur demande écrite adressée à Amundi Suisse SA 6-8 rue de Candolle 1205 Genève Suisse. La distribution de ce fonds en Suisse vise exclusivement des Investisseurs Qualifiés tels que définis dans la LPCC et son ordonnance d'exécution. Le Fonds n'est pas approuvé par la FINMA en vue d'une distribution à des investisseurs non-qualifiés. Les DICI, prospectus, règlements, rapports annuels et/ou semestriels des Fonds peuvent être obtenus sans frais auprès du représentant en Suisse, CACEIS (Switzerland) SA, route de Signy 35, 1260 Nyon. Dans le cadre de la distribution en Suisse, le lieu d'exécution et le for se trouvent au siège du représentant. CREDIT AGRICOLE (SUISSE) SA, 4 Quai Général-Guisan, 1204 Genève, agit comme service de paiement des Fonds en Suisse.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.